Cotonou, Bénin, 19 janvier (Infosplusgabon) - La Première dame du Bénin, Mme Claudine Talon, a plaidé jeudi pour le vote d'un code électoral comportant des dispositions favorables à la représentativité des femmes au Parlement, au cours de la conférence parlementaire qui s'est ouverte le même jour à Cotonou sur le renforcement de la participation des femmes à l'Assemblée nationale.

Intervenant dans le cadre de cette conférence de trois jours initiée par le Parlement béninois en vue de rechercher des solutions pour renforcer la représentativité des femmes à l'Assemblée nationale, Mme Talon, a notamment plaidé pour "un nouveau code électoral comportant une disposition positivement discriminatoire, au profit d'une représentation équitable de la femme au sein du Parlement".

"Il n'y a pas de honte à corriger une faute ou à remédier à une insuffisance qui ne relève pas de soi. Établir d'autorité la parité, ou tout au moins une meilleure représentation des femmes au sein du Parlement, sans attendre que celles-ci en fassent leur affaire elles-mêmes par la compétition, serait d'un mérite historique pour les auteurs", a estimé Mme Talon.

Selon elle, la faible représentativité de la femme est liée à plusieurs facteurs comme la réserve, la timidité, le manque de confiance en soi, voire le sentiment de fatalité qui caractérisent les femmes face à la compétition politique.

"Ces facteurs sont pareils à ceux qui inhibent leurs capacités dans la vie en général, à cause des acquis historiques ou culturels, a-t-elle ajouté, indiquant que la société humaine en général et le Bénin en particulier, gagneront à voir davantage de femmes impliquées dans la gouvernance de la cité.

Elle a recommandé aux 83 députés de la 7ème législature du Bénin de voter avant septembre, un nouveau code électoral comportant une disposition positivement discriminatoire, au profit d'une représentation équitable de la femme au sein du Parlement.

"À l'instar du découpage géographique électoral qui permet une représentation équitable des diverses régions du Bénin au Parlement, un découpage relatif aux genres permettrait une représentation équitable des femmes au Parlement, sans qu'il soit nécessaire de réviser notre Constitution", a-t-elle souligné.

FIN/INFOSPLUSGABON/ART/ GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon